



Biodiversité dans les quartiers de villas

Premiers constats suite aux études lancées en 2025



Christina Meissner, Députée
Membre du comité Pic-Vert
Assprop Genève en collaboration

La vision territoriale cantonale du futur veut préserver le socle du vivant, il est donc important de vérifier où se trouve ce socle du vivant, et prendre ensuite les mesures qui s'imposent pour que ce vivant puisse continuer à l'être et à fonctionner de manière optimale.

Si la présence de la biodiversité est bien documentée dans les réserves naturelles, les forêts et même la zone agricole – car de sa présence dépend une part des subventions que reçoivent les agriculteurs – les données deviennent plus rares dans les zones urbanisées.

Constatant l'absence de données sur la biodiversité en zone villas, notre association a d'abord procédé à une première évaluation basée sur les données relevées par ses membres en 2020. Constatant qu'il y avait matière à faire davantage, une série d'études pilotes a été lancée.

Premières études lancées en 2025

Pic-Vert a commandité en 2025 à l'Atelier Nature & Paysage (ATNP)



des études de biodiversité dans quatre secteurs de villas. Ces études visent à identifier la présence éventuelle de milieux naturels dignes de protection, d'espèces animales et végétales menacées et/ou protégées ainsi que la présence d'habitats et structures d'intérêt (infrastructure écologique¹). Elles ne constituent pas un inventaire exhaustif de la biodiversité mais plutôt une évaluation préliminaire avec plusieurs objectifs :

- Mettre en évidence les éléments d'intérêt (milieux, flore, faune).
- Identifier les corridors et réservoirs contribuant à la fonctionnalité et la continuité de l'infrastructure écologique (IE).
- Sensibiliser les propriétaires privés aux bonnes pratiques pour préserver la biodiversité.
- Proposer des mesures de préservation de l'IE identifiée.

Sur la base d'une analyse préalable sur des photos aériennes et des informations fournies par les bases de données ou par les propriétaires, un panel de jardins potentiellement dignes d'intérêt ont été visités. Les milieux, la flore et pour partie, la faune, ont été inventoriés et évalués également au regard de leur contribution à l'IE du milieu urbain.

Premiers constats

Il y a de la biodiversité dans les quartiers de villas. L'espace, l'âge, la connectivité et l'entretien jouent des rôles prépondérants.

Les études ont permis de mettre en évidence l'installation et la reproduction d'espèces dignes de protection dans les jardins composés d'une variété de milieux différents et là où une continuité biologique était assurée par d'autres jardins du

même type ou par la proximité de zones naturelles.

A l'inverse, on perçoit la diminution de la biodiversité dans un quartier de villas si ce dernier se retrouve isolé dans un milieu densifié et sans plus aucune connectivité biologique.

Dans les quartiers de villas, ce sont les jardins des villas anciennes qui abritent les biotopes les plus intéressants, et donc la biodiversité la plus riche. Ces jardins forment un maillage vert (arborisation, étages végétaux, couverture perméable du sol), bleu (abreuvoirs et mares de jardin) et noir (obscurité nocturne favorisant les déplacements d'espèces sensibles).

Les jardins d'un quartier de villas adjacent à un corridor biologique renforcent comme un ourlet le rôle de ce dernier en termes de biodiversité. Les prairies extensives, les

étangs ou haies vives présents dans les jardins offrent aux espèces des milieux complémentaires au corridor biologique adjacent, au même titre que le feraient en zone agricole une prairie extensive ou en bordure de forêt la lisière étagée.

Dans la zone agricole, la prairie extensive est reconnue pour sa valeur en tant que Surface de protection de la biodiversité (SPB), alors même que celle-ci est installée pour une durée dépassant rarement les dix ans. De même, la valeur des lisières étagées est reconnue par le plan directeur cantonal des forêts.

Le maillage vert de la zone villas devrait, en termes biogéographiques, s'appeler la « zone

jardins », tant il est vrai que ce type de milieu ne peut exister qu'en milieu urbain. Ce maillage vert est aujourd'hui « mité » par des densifications trop fortes, mais il a le mérite d'exister. Tout est là, installé parfois depuis des dizaines d'années, et ne demande aucun aménagement spécifique ni planification particulière, ni contribution financière, tout au plus une amélioration des conditions existantes dont la plus importante: la continuité des plus « grosses » mailles de la trame qui contribuent de manière claire à l'IE en milieu urbain.

Forts de ces premiers constats, nous entendons poursuivre ces études de biodiversité dans les quartiers de villas pour être en mesure de conduire ensuite des discussions

constructives avec le Canton sur la base non pas de déclarations très générales et non documentées, mais au contraire sur une base bien réelle et documentée. ■

¹ L'infrastructure écologique (IE) est un réseau de vie fonctionnel qui permet le déplacement des espèces sur un territoire donné. Elle est constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques sur le territoire en question. Pour être fonctionnelle, l'IE doit être composée de réservoirs relativement proches les uns des autres ou connectés entre eux pour former un continuum.



Etudes Biodiversité en Z5 de Pic-Vert menées avec ses associations partenaires

2025

- Carouge Pinchat (Pinchat Vert)
- Lancy Pont-Rouge-Vignes (AIPRV)
- Vernier Etang et alentour (Etang sauvage)
- Vernier Vidollets (AIVV)

Ces études ont été financées par les associations

2026 - 2027

- Chêne-Bougeries Vallon Martin (ASVM)
- Grand-Saconnex Bonvent (AHCB)
- Lancy Plateau St Georges (GSP)
- Onex Pierre Longe (LOVE)

Ces études sont dorénavant menées avec le Canton et les communes concernées. Les communes sont signataires des conventions et le Canton (OCAN) prend en charge le financement des études, un grand merci pour ce soutien.

